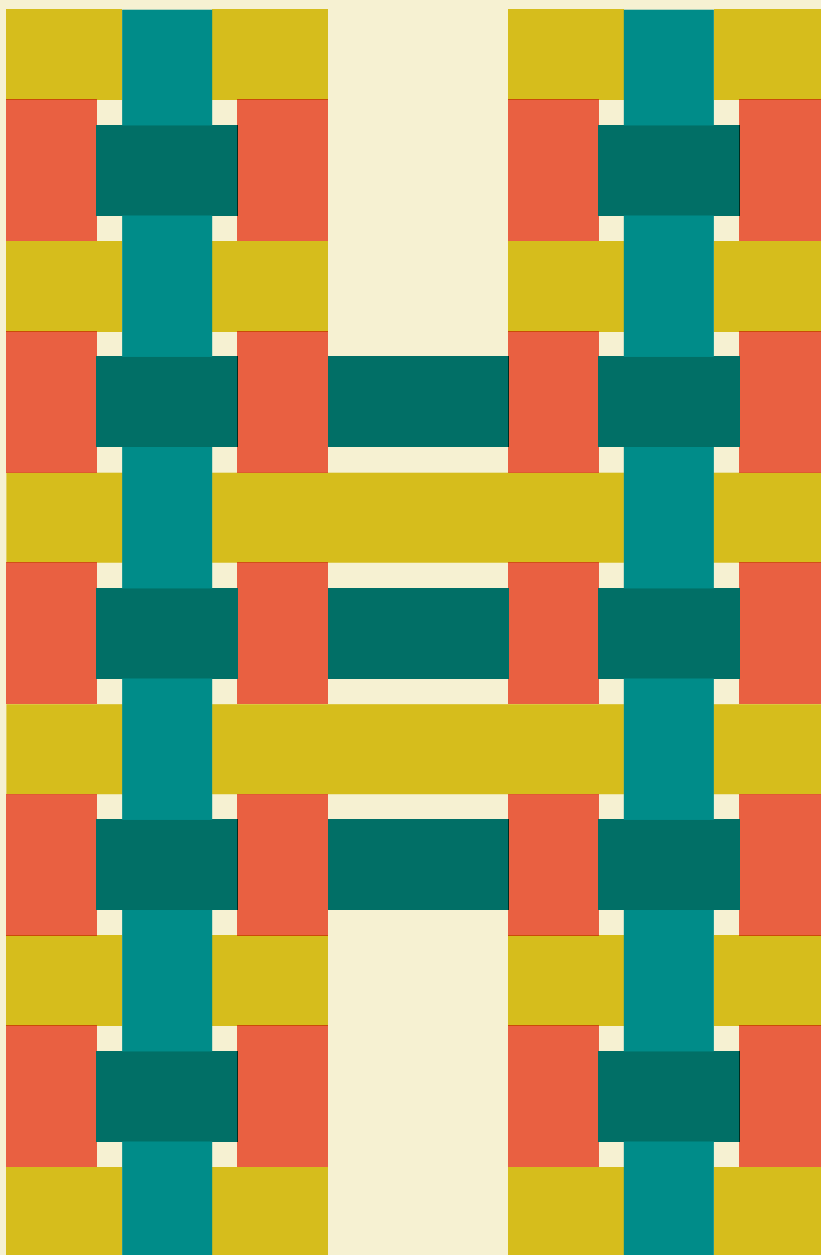


# Document d'enregistrement universel 2020

EXTRAIT RSE

Déclaration de Performance Extra Financière (DPEF)



Les numéros de page ont été conservés par rapport à la version originale

dans leur prise en considération au plus haut niveau. Comme détaillé dans le chapitre 2 « *Responsabilité sociale, sociétale et environnementale* », § 2.1.3.3, le Comité exécutif supervise la stratégie et les décisions en matière de climat d'une part, en mettant à contribution deux de ses membres qui participent aux travaux du Comité développement durable, d'autre part, par des sessions spécifiques pour entériner les décisions majeures (par exemple, en juillet 2020 pour valider les objectifs de réduction à échéance 2030). Les sujets climat sont portés par la direction des affaires industrielles, de l'immobilier ou de la distribution, ainsi que par la direction développement durable qui s'assurent de la mise en œuvre de cette stratégie en coordination avec toutes les entités du groupe.

Le gérant du groupe, Axel Dumas, a ainsi été impliqué dans de nombreux sujets liés au climat en 2020, dont notamment les décisions de l'engagement en faveur de l'initiative SBTi et le soutien à la TCFD. La question des changements climatiques est intégrée de manière centrale dans la gouvernance et le dialogue stratégique de haut-niveau au sein d'Hermès, conformément aux recommandations de la TCFD.

Le Comité RNG-RSE (rémunérations nominations gouvernance et RSE), Comité du Conseil de surveillance, participe à la discussion de la stratégie climat en auditionnant la direction développement durable au moins une fois par an.

Au niveau opérationnel, les directeurs généraux des métiers et des filiales sont directement impliqués dans la réduction des émissions carbone de leur périmètre dans le cadre de l'objectif groupe à 2030.

Les éléments complémentaires relatifs à la gouvernance des sujets liés au climat au sein du groupe peuvent être trouvés dans le chapitre 2 « *Responsabilité sociale, sociétale et environnementale* », § 2.1.3.3.

### Alignement aux recommandations de la TCFD

Dans un souci de transparence, **Hermès présente ses actions selon le cadre recommandé par la TCFD. La TCFD (*Task Force on Climate-related Financial Disclosures*)** est un groupe de travail nommé par le *Financial Security Board* (FSB) en décembre 2015. Présidé par Michael Bloomberg, il est composé de 32 membres issus du secteur financier et non-financier (gestionnaires d'actifs, fonds de pension, groupes privés, entreprises d'audit et de *consulting*, agences de notation). Ce groupe de travail a publié des recommandations sur la manière de reporter et publier les risques et opportunités liés au changement climatique, avec pour objectifs d'augmenter la transparence entre entreprises et investisseurs afin de réduire les risques d'investissement, et réconcilier le temps court des décisions financières avec le temps long des conséquences du changement climatique. Le *reporting* s'organise autour des sujets suivants :

#### Gouvernance

Le Comité exécutif d'Hermès est conscient des mutations profondes engendrées par les enjeux liés au climat et est directement impliqué

#### Stratégie

La stratégie du groupe en matière de climat est tout d'abord de réduire ses émissions conformément aux accords de Paris, notamment sur ses opérations en propre, mais également pour ses approvisionnements. Elle est aujourd'hui aussi étroitement liée à l'analyse des risques et opportunités pour Hermès, notamment sur sa chaîne de valeur. Un travail d'évaluation de ces risques a été initié en 2019 avec l'aide d'un cabinet expert et en mobilisant les Comités de direction des principales entités du groupe (cf. chapitre 2 « *Responsabilité sociale, sociétale et environnementale* », § 2.5.2.1). À l'aide d'outils d'analyse à la fois qualitative et quantitative de scénarios climatiques, comme recommandé par la TCFD, la résilience des activités du groupe et de sa stratégie sont actuellement étudiées. Cette évaluation de la résilience permettra en conséquence de mieux définir les orientations stratégiques à associer aux enjeux liés au climat, y compris au regard des différentes trajectoires de décarbonation de l'économie mondiale. Le groupe a initié en 2019, et poursuivi en 2020, l'analyse des scénarios du GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) RCP 2.6 (équivalent à un scénario dit 2 °C), RCP 4.5 et RCP 8.5.

Ces analyses sont conduites sur trois échelles de temps (vision budgétaire à deux ans, moins de cinq ans et vision long terme à 25 ans). Sur la base des scénarios, une évaluation des impacts opérationnels et financiers est en cours, notamment pour hiérarchiser les actions de résilience.

Par ailleurs, Hermès, dans la définition de la stratégie du groupe, accorde une grande importance à l'évaluation des risques hydriques au vu de l'enjeu planétaire que représente la préservation des ressources en eau, ainsi qu'à l'impact de tels risques sur ses matières premières naturelles, à savoir le cuir de bovin, le cuir exotique (de crocodile), la soie et le cachemire. Comme indiqué dans le chapitre 1 « *Présentation du groupe et des résultats* », § 1.11.4.1, les perturbations du système climatique et les enjeux de transition opérationnels, réglementaires et politiques associés tels que le prix du carbone sont d'ores-et-déjà identifiés comme risque physique et de transition ayant des impacts sur la chaîne d'approvisionnement du groupe, ses différentes opérations (manufacturières, logistiques, de distribution), ainsi que sur le comportement de ses clients. Les impacts sur la chaîne d'approvisionnement peuvent avoir lieu à plusieurs niveaux. La production de soie et de cachemire par exemple sont particulièrement vulnérables à la hausse des températures et à une intensité plus importante d'épisodes de chaleur. La production de cuir d'alligator dépend de la possibilité de récolter des œufs d'alligator dans leur habitat naturel, possibilité qui, comme cela a déjà été le cas, peut ne plus être accordée par les autorités locales en cas d'événements extrêmes, ce qui peut perturber l'approvisionnement. L'impact économique du scénario évalué (baisse de 10 % sur une année) n'est pas significatif à l'échelle du groupe.

Les conséquences financières résultant de la gestion inappropriée de ces risques pourraient d'une part se traduire par des coûts directs augmentés pour l'approvisionnement en matières premières lorsque leur production est directement affectée et d'autre part par l'évolution des taxations carbone pratiquées pour le fret aérien, en augmentant aussi les coûts, par exemple. Conscient de telles implications et des enjeux associés, le groupe travaille avec les principaux métiers et fournisseurs pour construire conjointement des chaînes de valeur plus résilientes. Des audits viennent compléter cette approche afin d'effectuer des analyses plus approfondies des risques et opportunités pour les filières clés de matières premières (cachemire, bois, essences naturelles et cuir).

Cette analyse permet de mieux prendre en compte dans la stratégie du groupe les enjeux liés au climat, qu'ils soient relatifs aux risques et opportunités identifiés par l'analyse de scénario ou aux objectifs de réduction à fixer pour mieux s'aligner avec le scénario de l'accord de Paris. Comme indiqué plus haut, Hermès a formulé des objectifs de réduction de 50 % de ses émissions d'ici 2030, et a adopté des objectifs de 100 % d'énergie renouvelable d'ici 2030 sur les opérations directes. Le groupe travaille actuellement à aligner ces objectifs avec l'initiative SBTi et à se doter d'une stratégie en ligne avec une trajectoire en deçà des 2 °C, se rapprochant ainsi davantage des recommandations de la TCFD en termes de stratégie climat.

### Gestion des risques

Les risques physiques et les risques de transition liés aux changements climatiques sont de mieux en mieux identifiés au sein du groupe et de sa chaîne de valeur et contribuent à alimenter la stratégie d'Hermès au plus haut niveau. Ces analyses s'organisent autour de trois actions complémentaires :

- ♦ des cartographies des risques groupe intégrant tous les sujets, dont celui du climat ;
- ♦ des analyses spécifiques, sur la base de scénarios (voir ci-dessus) par activité et par géographie ;

- ♦ des études *ad-hoc*, dans le cadre de l'analyse détaillée des filières d'approvisionnement.

Comme détaillé dans le chapitre 3 « *Gouvernement d'entreprise* », § 4.3, le processus de gestion des risques du groupe est fondé sur la préparation de cartographies de risques ainsi que sur l'utilisation d'outils complémentaires permettant de définir le niveau de priorité à associer aux risques identifiés et les actions à mettre en œuvre pour les atténuer. Ces cartographies de risques sont régulièrement mises à jour et les plans d'actions suivis directement par les différentes entités du groupe sous la supervision de la direction de l'audit et des risques. Elles sont annuellement consolidées dans une cartographie de risques à l'échelle du groupe, y compris pour les risques liés au climat tels que la raréfaction de certaines matières premières :

- ♦ les analyses spécifiques sur base de scénarii sont décrites ci-dessus ;
- ♦ les études *ad-hoc* sont menées soit en interne, soit avec la profession.

Hermès a par exemple participé à une étude pilotée par l'organisation professionnelle *Intersoie*, portant sur l'impact des changements climatiques sur la production de la soie d'ici 2030, la soie et les textiles représentant la troisième activité du groupe. Des réflexions sont en cours, en partenariat avec le WWF France, afin de mieux quantifier ces impacts et mettre en œuvre des actions permettant d'augmenter la résilience de filières dans le cadre des revues menées conjointement.

Hermès poursuit l'étude des adaptations potentielles nécessaires à mettre en œuvre sur sa chaîne d'approvisionnement afin de réduire son exposition aux impacts des changements climatiques et d'identifier également les opportunités qui y sont liées à plus long terme. Le recours à des processus de production et de distribution moins consommateurs en énergie et en eau est par exemple identifié comme une opportunité à mettre en œuvre, qui résulterait en une baisse des coûts opérationnels pour le groupe.

### Métriques et objectifs

Hermès développe en permanence les outils nécessaires pour mettre en œuvre et suivre le déploiement de la stratégie climat à l'échelle du groupe. La mise en œuvre de cette stratégie se fait au travers d'objectifs et son suivi au travers d'indicateurs clés pour le groupe, comme mentionné ci-dessous. Le groupe a défini en 2020 des objectifs ambitieux (cf. chapitre 2 « *Responsabilité sociale, sociétale et environnementale* », § 2.5.2.2) de réduction des émissions. Il calcule chaque année son bilan carbone sur les trois scopes et suit l'avancement de ses résultats en perspective de ses objectifs 2030.

En ce qui concerne les indicateurs, depuis 2019, **10 % de la rémunération variable du gérant est soumise à des critères RSE, dont la consommation d'énergie industrielle, directement liée à la performance du groupe en termes d'émissions de scope 1 et de scope 2**. Ces émissions de scope 1 et de scope 2 ainsi que leur évolution, qui sont suivies de près par les différents métiers d'Hermès, sont détaillées dans la présente section, de même que les émissions de scope 3. Les indicateurs de consommation énergétique et de consommation d'eau, suivis de la même façon, sont quant à eux indiqués dans le § 2.5.1 « *Enjeu : maîtriser les consommations des ressources naturelles (eau, énergies)* ».

Quant aux objectifs, le groupe s'engage à s'inscrire dans une trajectoire de réduction de ses émissions directes et indirectes limitant le réchauffement climatique bien en deçà des 2 °C d'ici à 2050 et travaille actuellement au développement détaillé de ces objectifs. Les métiers les plus contributeurs à ces objectifs pour les scopes 1 et 2 ont déjà présenté leurs trajectoires qui confirment cette ambition. Comme illustré au § 2.5.2.2.1 « *Bilan des émissions de gaz à effet de serre* », les premiers résultats sont cohérents avec les objectifs.

**Vers une résilience accrue de la chaîne de valeur du groupe face à l'impact des changements climatiques sur les ressources en eau.**

En 2019, Hermès a initié, avec le WWF France, une évaluation des risques liés aux ressources en eau pour les opérations du groupe (45 sites d'Hermès inclus dans cette étude) ainsi que celles de ses fournisseurs clés (30 sites). Cette étude permet de mieux comprendre l'empreinte hydrique et l'exposition aux risques liés à l'eau des activités d'Hermès et de sa chaîne de valeur, en utilisant l'outil *Water Risk Filter* développé par le WWF, y compris vis-à-vis des impacts des changements climatiques. En effet, cet outil a permis d'évaluer les risques de sécheresse accrue, et d'inondation du fait des changements climatiques, dans le cadre d'un scénario de + 2 °C de réchauffement global d'ici 2050, à l'échelle des bassins hydrographiques des sites d'Hermès et de ses fournisseurs inclus dans le périmètre de cette étude.

Les résultats permettent aujourd'hui au groupe de travailler à la définition et mise en œuvre d'actions d'atténuation de ces risques conjointement avec les différents acteurs de sa chaîne de valeur. Hermès s'appuie ainsi sur cette analyse pour éclairer sa stratégie sur les questions liées à l'adaptation aux changements climatiques.